

LANGUEDOC-ROUSSILLON

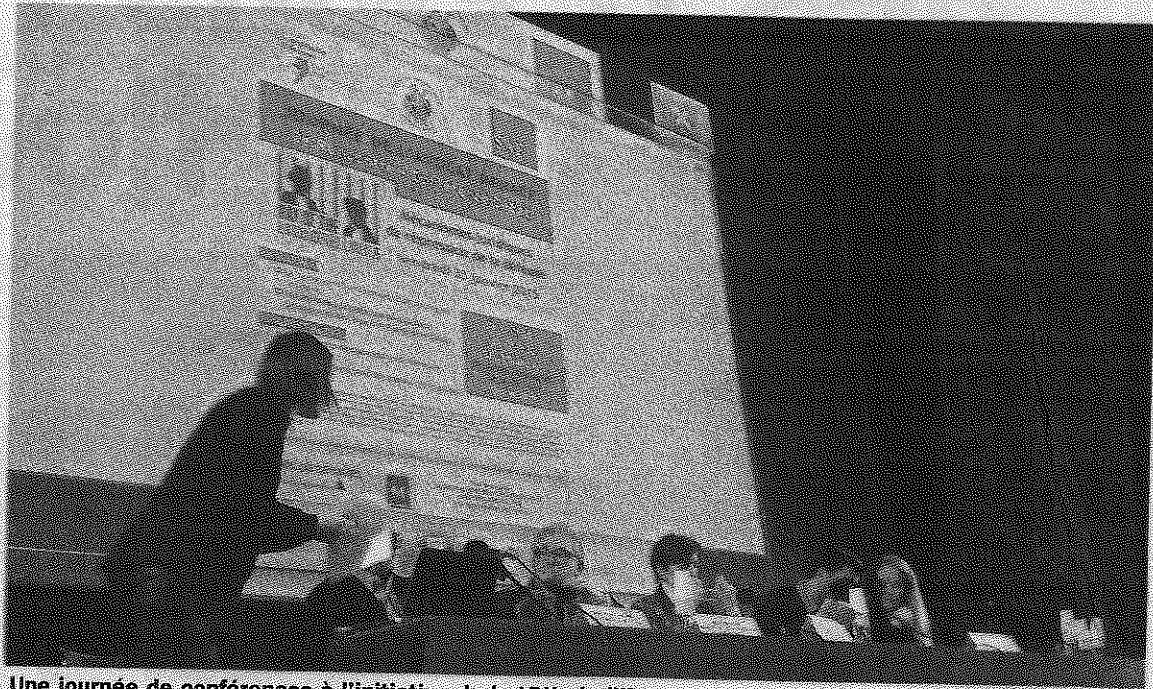
Tit de la défense. Les 2es rencontres autour de la journée de l'avocat menacé sont déroulées hier au centre Rabelais, avec un focus sur les Philippines.

Pas d'avocats, c'est pas de justice et donc d'État de droit »

En 2011, on a fait un focus sur les confrères iraniens, en 2012 sur les confrères turcs et kurdes, en 2013 sur les Basques, en 2014 les confrères philippins et cette année les Philippines», énumère Sophie Mazas, présidente du barreau de Montpellier. À l'initiative de la section locale de la Ligue des droits de l'Homme, la journée de l'avocat menacé, s'il en était besoin, est une expression de la défense est, un mal très partagé.

En partenariat avec le Syndicat des avocats de France (SAF) organisait ainsi ses deuxièmes rencontres autour de la journée de l'avocat menacé, elle, depuis maintenant 5 ans.

« On a décidé d'organiser ces rencontres à partir de l'année dernière dans le cadre de la journée de l'avocat menacé, on voulait, d'un simple focus sur des pays, creuser et approfondir les questions, y compris sur ce qu'il se passe chez nous », expose-t-elle. Les échanges qui se sont déroulés ont ainsi abordé la situation des avocats philippins, les liens entre la protection liée au statut de l'avocat en France et en Turquie, les tentatives de dérèglement de la profession, perquisitions des cabinets..., mais également la répression des avocats victimes du génocide arménien dont on a pu lire le centenaire ou entendre des témoignages comme celui de Ramazan Demir, avocat au barreau d'Istanbul, le soutien international aux confrères menacés et emprisonnés. En France, 41 avocats ont été



Une journée de conférences à l'initiative de la LDH, de l'IDH et du SAF de Montpellier. PHOTO A.G.

assassinés depuis 2001 (dont au moins 4 en 2014) ainsi que 18 juges, le plus souvent selon des modes d'action militaire.

Un suivi dans la durée

« Cela montre bien la délinquance générale. C'est l'institution judiciaire dans sa globalité qui est attaquée », commente Sophie Mazas. « Notre devoir est d'en parler et de les aider, comme on peut. C'est ce qu'on a fait pour nos confrères turcs et kurdes, dont certains ont été emprisonnés pendant deux ans : nous avons assisté à de multiples audiences en tant qu'observateurs

internationaux, que vigies. Nous tenons à ce qu'il y ait un suivi sur la situation des avocats d'autres pays avec lesquels nous avons pris contact. Pour les Philippines, il va y avoir une campagne de parrainage de confrères, pour garder un lien, faire le point par la suite », poursuit la présidente de la LDH de Montpellier. « S'il n'y a pas d'avocats, il n'y a pas de justice et donc pas d'État de droit. Si les avocats ne peuvent pas tenir la tête hors de l'eau, les personnes ne peuvent plus être défendues », souligne-t-elle. Avant de préciser : « Systématiquement dans ces pays là, si les

avocats sont menacés, les journalistes le sont aussi. On l'a vu récemment avec nos confrères turcs et kurdes. » Aussi, des représentants de Reporters sans frontières et du Club de la presse sont intervenus, dans une période qui s'y prête plus que jamais, sur la liberté d'expression et la liberté d'information attaquées.

« L'idée, c'est de sensibiliser les élèves avocats, les confrères ainsi que le grand public de Montpellier. Et aussi de voir comment on peut aider dans la durée les avocats brimés dans leurs pays. »